

1^{er} octobre. Election Régionale en Basse-Normandie. La bataille pour la tête de liste. Le jeu des chaises musicales.

C'est, à droite, la plus grande cacophonie. Il est vrai que l'équation à résoudre n'est pas simple. Si la droite n'est pas réunie, elle n'a guère de chance de reprendre la région à la gauche. La division aux dernières élections régionales marquées à droite par la zizanie, René Garrec-UMP-Président de la région et Philippe Augier, maire de Deauville UDF explique sans doute pour une part la défaite de la droite et la perte historique de la présidence de la région. Oui mais... Mais pour qu'il y ait union, encore faut-il qu'un arrangement entre Nicole Ameline UMP candidate à la tête de liste et Philippe Augier, candidat lui aussi, soit trouvé. Or, il est de notoriété publique que les relations entre les deux personnes sont tout sauf amicales et que d'autre part pour les élus locaux UMP, l'union doit se faire avec Nicole Ameline UMP en tête de liste lorsque, à Paris, Nicolas Sarkozy, lui, préfère Philippe Augier.

Cet embrouillamini a permis alors à J.F Legrand, Président du Conseil Général de la Manche, de suggérer une « troisième voie » : sa candidature est annoncée officiellement comme une candidature d'union et de réconciliation de toutes les forces de droite. Elle est aussi officieusement présentée comme une candidature plus crédible auprès de l'électeur que celles de Nicole Ameline et de Philippe Augier, Nicole Ameline parce que son image trop BCBG l'éloigne par trop de la ruralité bas-normande qu'elle veut représenter (en caricaturant la visite de la ferme ne se fait pas en manteau de vison), Philippe Augier parce qu'il n'est pas UMP : son choix par l'Elysée ne pourrait qu'irriter les notables bas-normands majoritairement UMP qui ne manqueront pas encore d'interpréter cette décision comme un camouflet.

L'annonce de la candidature de Jean-François Legrand ne manque pas toutefois d'alarmer les élus du département de la Manche dont certains se demandent si, de fait, elle ne cache pas un marchandage pour la succession au poste de Président du Conseil Général de la Manche qui deviendrait libre de ce fait. **L'ancien ministre Philippe Bas**, s'il a été battu aux législatives à réussi néanmoins à s'implanter dans la Manche comme conseiller général d'un tout petit canton (Saint-Pois) ce qui lui a permis d'être immédiatement nommé vice-président du Conseil Général... **en attente peut-être de la Présidence ?**

Pendant ce temps là un accord pourrait être trouvé entre Nicolas Ameline et Philippe Augier, à Nicole Ameline de conduire la liste la présidence du Conseil Régional, à Philippe Augier la seconde place et/ou la conduite de la liste départementale du Calvados.

Bref, en Basse-Normandie, les élections sont l'occasion, avant tout et comme toujours de s'adonner aux délices du jeu des « chaises musicales » pour les membres les plus distingués de l'Establishment régional et départemental, bref à un vaste marchandage des postes et des mandats.